

Cofinancé  
par l'Union européenne



COUNCIL OF EUROPE



Cofinancé et mis en œuvre  
par le Conseil de l'Europe

---

## **COMBATTRE LE DISCOURS DE HAINE DANS LE SPORT**

Ce projet vise à explorer les approches innovantes pour lutter contre le discours de haine dans le sport. Il est cofinancé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par la Division Sport du Conseil de l'Europe pendant 24 mois, de janvier 2022 à décembre 2023.

### **🚩 CONTEXTE**

Le sport a un pouvoir fédérateur, il rassemble les individus. Il contribue à la santé et au bien-être, en réduisant les barrières et en renforçant la confiance et l'esprit de groupe. Cependant, il peut parfois exacerber les rivalités existantes et la discrimination à l'égard ou discriminer certaines catégories de la population, au mépris des normes, obligations et principes internationaux de lutte contre le racisme et la discrimination.

Acteur important de la société civile, le sport a un impact considérable sur un immense secteur de la population, que ce soit les sportifs, les spectateurs, les forces de sécurité ou encore les bénévoles - entre autres. La forte popularité du sport nécessite que les organisations sportives et les clubs garantissent des environnements sportifs sûrs et stimulants. Depuis plus de quatre décennies, le Conseil de l'Europe prône le fair-play et le respect dans le sport, contribuant à le rendre plus sûr, plus éthique et accessible à tous. Cette vision du sport peut être réalisée en promouvant les valeurs des droits humains dans le sport, en prévenant et en combattant la discrimination et les discours de haine.

Malgré une prise de conscience accrue de la gravité du problème, les pouvoirs publics et les organisations sportives sont confrontés à des défis importants lorsqu'ils tentent d'agir contre ce phénomène. La situation va de l'absence totale de mesures dans certains pays à des réponses fragmentées dans d'autres. L'efficacité des mesures est entravée par des lacunes dans le cadre réglementaire, l'absence de stratégies de prévention claires, - y compris la formation et l'éducation -, l'absence de protocoles d'action et l'absence de sanctions au regard de comportements inacceptables. Les principales parties prenantes (telles que les organisations de supporters) sont rarement impliquées dans la conception de ces mesures et la coopération entre les autorités publiques, les différentes instances compétentes dans ce domaine et les organisations sportives est trop souvent insuffisante.

Même si l'Union européenne et le Conseil de l'Europe ont développé un cadre réglementaire solide dans ce domaine, les événements sportifs sont encore trop souvent le lieu où s'expriment racisme, homophobie, sexisme et autres manifestations de discours de haine. A certaines occasions, ces incidents dégénèrent également en violences physiques impliquant des supporters et entraînent l'interruption de l'événement. Le risque de tels incidents oblige également certains organisateurs à limiter voire refuser l'accès des supporters aux manifestations sportives. Il s'agit dans chaque cas d'un comportement inacceptable qui doit être prévenu et remédié. Ce projet permet de porter les diverses initiatives nationales à plus vaste échelle grâce à des stratégies nationales holistiques, en impliquant toutes les parties prenantes.

## OBJECTIFS

Le projet vise à lutter contre le discours de haine dans le sport en apportant une assistance technique aux autorités publiques des pays concernés et aux acteurs du sport pour développer des stratégies cohérentes, dans le cadre des droits humains. Les domaines d'action pour lutter contre le discours de haine comprennent :

- Une présentation de l'état des lieux du discours de haine dans le sport, incluant la dimension en ligne. Après avoir établi une cartographie des parties prenantes, les autorités publiques, les organisations sportives et autres acteurs clés seront impliqués dans la collecte de données, l'identification des lacunes et des opportunités, le partage d'exemples de bonnes pratiques, l'évaluation des besoins et la proposition de moyens pour prévenir - collectivement et individuellement - et répondre au discours de haine dans le sport.
- Une mise à disposition d'orientations menant à l'adoption de stratégies nationales dans les pays partenaires pour lutter contre le discours de haine dans le sport, et ce en impliquant toutes les parties prenantes.
- La création d'un centre de ressources en ligne fournissant des informations pertinentes sur les outils existants pour combattre le discours de haine dans le sport et l'identification de mesures pour prévenir, contrecarrer, signaler le discours de haine et y remédier, notamment par le biais de la campagne du mouvement contre le discours de haine, de la stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes, du programme de l'accord partiel élargi sur le sport et d'autres instruments appropriés.
- La conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'une « campagne contre le discours de haine dans le sport », comprenant le développement de formations et d'outils spécifiques pour renforcer la capacité des différentes parties prenantes à jouer leur rôle dans la prévention et la lutte contre le discours de haine dans le sport.

## GROUPES CIBLES

- Les autorités publiques chargées du maintien de l'ordre et de la justice, du sport et de l'éducation - en fournissant et en entretenant un cadre général, en offrant une plate-forme de dialogue et d'échange d'informations et de savoir-faire.
- Le personnel de sûreté, de sécurité et de service, la police, les agents de sécurité des stades, les stewards, le personnel médical et les ambulanciers et pompiers - en apportant leur expertise au projet, en étant formés à l'identification, à la prévention et à la lutte contre les manifestations de discours de haine.
- Les organisations sportives - en fournissant des lignes directrices spécifiques aux parties prenantes, en étant formés sur l'identification, la prévention et la lutte contre les discours de haine.
- Les supporters, les athlètes, les entraîneurs et les membres des équipes techniques, les arbitres, les parents - en étant impliqués dans le développement des stratégies et des campagnes d'information pertinentes.

## VALEUR AJOUTÉE

Le projet a une forte dimension opérationnelle, avec une approche régionale basée sur des exemples qui adressent le discours de haine dans chaque pays. Il s'appuie sur l'expertise du Conseil de l'Europe dans la lutte contre le discours de haine et dans l'élaboration de politiques publiques et de normes sportives. Ce projet fournit une plate-forme européenne offrant la possibilité de choisir les outils et adapter les campagnes nationales, rendant ainsi ce projet attractif pour chaque pays.